



**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE OU D'ARRACHAGE D'ARBRES OU D'ARBUSTES SUR
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LEGE-CAP FERRET**

Cette autorisation est exigible en application de l'arrêté municipal portant réglementation de l'abattage d'arbres.

La présente demande et les pièces annexes doivent être :

- Soit adressées par courriel à l'adresse suivante : mairie.capferret@legecapferret.fr
- Soit adressées par voie postale à l'adresse suivante :
Mairie annexe du CAP FERRET
Rue de la Mairie
33970 CAP FERRET
Tèl.05.56.60.62.57

- Soit déposées à l'accueil de la Mairie de LEGE-CAP FERRET ou à l'accueil de l'une des mairies annexes

1. DEMANDEUR

Madame Monsieur

Nom :

Prénoms :

Coordonnées du demandeur

Adresse :

Numéro, voie, lieu-dit:.....

Commune :

Code postal :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Courriel :

2. TERRAIN

Adresse du terrain :

Numéro, voie, lieu-dit:.....

Commune :

Code postal :

Résidence principale Résidence secondaire

Références cadastrales (section et numéro) :

3. VOLET PAYSAGER

Motifs de la demande d'abattage :

.....
.....
.....



Essence et nombre d'arbre(s) concerné(s) par la demande d'abattage

ESSENCES VEGETALES	NOMBRE D'ARBRE(S) A ABATTRE
Pinacées (Pin maritime, Pin parasol)	
Fagacées (Chêne Liège, Chêne Vert, Chêne Pédonculé)	
Cyprès de Lambert, Cyprès Chauve	
Arbousier	
Houx commun	
Erable	
Figuier	
Tamaris	
Robinier faux-accacia	
Marronnier	
Cèdre	

Essence et nombre d'arbre(s) dont la plantation doit être réalisée

ESSENCES VEGETALES	NOMBRE D'ARBRE(S) A PLANTER
Pinacées (Pin maritime, Pin parasol)	
Fagacées (Chêne Liège, Chêne Vert, Chêne Pédonculé)	
Cyprès de Lambert, Cyprès Chauve	
Arbousier	
Houx commun	
Erable	
Figuier	
Tamaris	
Robinier faux-accacia	
Marronnier	
Cèdre	

4. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je m'engage à mettre en œuvre l'abattage et les replantations dans la stricte conformité avec la présente demande et les pièces qui y sont annexées.

A :, Le

Signature :

5. PIECES A JOINDRE

- Un croquis permettant de localiser sur le terrain :
 - le ou les arbre(s)/arbuste(s) qu'il est projeté d'abattre ou d'arracher
 - le ou les arbre(s)/arbuste(s) qu'il est prévu de replanter
- Une ou des photographies, si nécessaire